



**znieff**

ZONES NATURELLES  
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,  
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

Date d'édition : 05/07/2018  
<https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/230031032>



# LA VALLÉE DU LÊME

## (Identifiant national : 230031032)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 86050017)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : FAUNA-FLORA, .- 230031032, LA VALLÉE DU LÊME. - INPN, SPN-MNHN Paris, 12P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/230031032.pdf>

Région en charge de la zone : Haute-Normandie  
Rédacteur(s) : FAUNA-FLORA  
Centroïde calculé : 495849°-2441344°

### Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 22/01/2010  
Date actuelle d'avis CSRPN : 22/01/2010  
Date de première diffusion INPN : 01/01/1900  
Date de dernière diffusion INPN : 31/05/2011

1. DESCRIPTION .....	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE .....	5
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE .....	5
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE .....	5
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS .....	6
6. HABITATS .....	6
7. ESPECES .....	8
8. LIENS ESPECES ET HABITATS .....	12
9. SOURCES .....	12

## 1. DESCRIPTION

### 1.1 Localisation administrative

- Département : Eure
- Commune : Guernanville (INSEE : 27303)
- Commune : Sainte-Marguerite-de-l'Autel (INSEE : 27565)
- Commune : Chéronvilliers (INSEE : 27156)
- Commune : Baux-de-Breteuil (INSEE : 27043)
- Commune : Bémécourt (INSEE : 27054)
- Commune : Beaubray (INSEE : 27047)
- Commune : Breteuil (INSEE : 27112)
- Commune : Conches-en-Ouche (INSEE : 27165)
- Commune : Sainte-Marthe (INSEE : 27568)

### 1.2 Superficie

488,7 hectares

### 1.3 Altitude

Minimale (mètre): 125

Maximale (mètre): 201

### 1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

- Id nat. : [230000818](#) - LA FORÊT DE BRETEUIL ET LA FORÊT DE CONCHES (Type 2) (Id reg. : 8605)

### 1.5 Commentaire général

La ZNIEFF "Vallée du Lesme" englobe trois anciennes ZNIEFF "le Chêne Régnier" (0851.001 ), "la vallée de la maison verte" (0851.003 ) et "la Pierre Chaumont" (0851.0004)

Le Massif de Conches et de Breteuil ne présente aucun relief significatif. Du Nord au Sud, l'altitude n'excède pas 200 mètres et ne varie pas de plus de 30 m. Le fond géologique est lui aussi assez homogène constitué d'argiles à silex et de limons anciens. La vallée du Lesme crée ainsi la seule véritable rupture topographique et géologique dans cette plaine. Le Lesme ne coule que quelques semaines par an, depuis Chéronvilliers jusqu'au Champ Motteux où il se perd un peu avant la D833. Après, entre le Champ Motteux et l'étang de Conches il est sec toute l'année et ne coule que les années de fortes pluies. Des résurgences existent malgré tout çà et là, signe que l'eau est présente à faible profondeur ; en fin de course, il alimente d'ailleurs en partie l'étang de Conches.

D'amont en aval, les milieux sont variés allant de la prairie humide à la lande sèche en passant par différents gradients d'humidité et différents faciès. C'est autour de cette vallée que se concentre la plus grande diversité de la zone étudiée avec notamment plusieurs stations d'une plante protégée dont la présence en Normandie est exceptionnelle : la cardamine à bulbilles (*Cardamine bulbifera*).

Le premier milieu d'intérêt écologique et floristique rencontré est situé sur la commune de Chéronvilliers, en face de la mairie. C'est une prairie hygrophile à laïche distique (*Carex disticha*), lychnis fleur de coucou (*Lychnis flos-cuculi*) et scirpe de marais (*Eleocharis palustris*). Elle est pâturée au cours de l'année.

Ensuite, toujours sur la commune de Chéronvilliers, en tête de l'étang du château, un ourlet de mégaphorbiaie borde une petite aulnaie-frênaie humide. Sous les arbres, non loin de la route, une source épanche son eau limpide et glacée qui irrigue toute la parcelle. Cette forte humidité a permis l'installation d'un cortège spécifique des zones humides : la baldingère (*Phalaris arundinacea*), la reine des prés (*Filipendula ulmaria*), la véronique des ruisseaux (*Veronica beccabunga*) ainsi que l'œnanthe à feuilles de Silaüs (*Œnanthe silaifolia*) et l'achillée sternutatoire (*Achillea ptarmica*), toutes deux déterminantes. Cet endroit est fréquenté par les amphibiens pour leur reproduction : grenouille verte (*Pelophylax kl. esculantus*), grenouille rousse (*Rana temporaria*) et grenouille agile (*Rana dalmatina* ; espèce protégée- Art 2). La présence du triton palmé (*Triturus helveticus*) et du triton alpestre (*Triturus alpestris*) est fortement soupçonnée.

De Chéronvilliers jusqu'au Lesmeval, aucune plante strictement déterminante n'a pu être recensée mais la végétation hygrophile caractérise des prairies humides (circulaire du 25/06/2008 relative à la délimitation des zones humides) qui méritent donc attention et protection. Parmi ces plantes citons le roseau baldingère (*Phalaris arundinacea*), l'iris des marais (*Iris pseudacorus*) ou le rubanier (*Sparganium erectum*).

Au lieu dit les Basses-Landes, une prairie inondable délimitée d'un côté par la route et de l'autre par le bief d'un ancien moulin abrite une population de la renouée bistorte (*Polygonum bistorta*) et de l'œnanthe à feuilles de *Silaus* qui fleurissent au dessus d'une dense végétation hygrophile de laiches et de scirpes dans laquelle se cachent le gaillet fangeux (*Galium uliginosum*) et l'achillée sternutatoire, déterminants eux aussi. Le peuplage des marais (*Caltha palustris*) vient rehausser cette communauté de sa floraison jaune d'or.

Si l'on continue à descendre le cours de la vallée, on arrive sur "le Chêne Régnier". C'est ici la première station à Cardamine bulbifère, elle pousse en sous bois dans des zones assez ombragées. La zone est principalement une chênaie-charmaie où l'on trouve aussi le conopode dénudé (*Conopodium majus*) et l'euphorbe douce (*Euphorbia dulcis*). Le long des chemins poussent et fleurissent de petites populations de la raiponce en épis (*Phyteuma spicata*).

Après la sortie du bois, c'est une vaste prairie de fauche qui descend en pente douce vers le cours d'eau. La D141 enjambe le Lesme en un petit pont. C'est de part et d'autre de ce pont que la prairie présente le plus grand intérêt. Elle est assez naturelle et ne semble pas recevoir de traitements. Elle accueille ainsi le séneçon aquatique (*Senecio aquaticus*) et le silaus des prés (*Silaum silaus*). Une belle population de la succisse des prés (*Succisa pratensis*) en fait un lieu de reproduction possible, à confirmer, pour le damier de la succisse, papillon en raréfaction dépendant de cette plante.

Du lieu dit la Délogerie jusqu'au Champ Motteux où la D833 passe au dessus du Lesme le vallon traverse la forêt de Breteuil, longeant à l'est le parc d'élevage de sanglier du château de Bémécourt. Il y a tout le long des stations de la cardamine à bulbille accompagnée du conopode et de l'orchis tachetée (*Dactylorhiza maculata*). Coté parc à sanglier le décapage du sol par les bêtes n'empêche pas de petites populations de séneçon aquatique de s'épanouir par endroits.

La zone entre la D833 et D23 est principalement dédiée à l'agriculture céréalière, c'est sur les coteaux qu'il faut chercher les espèces botaniques déterminantes. En effet, sur le flanc est du vallon, la cardamine est toujours présente dans le sous bois qui, peu entretenu, semble assez naturel avec ses arbres morts et son fouillis végétal. De plus à la cote 177 au lieu dit les Ruaults, le conservatoire botanique signale la présence de *Prunella laciniata*.

Après la D23 le vallon, plus encaissé, redevient boisé sur ses deux flancs, beaucoup plus abruptes. Les milieux sont assez différents de ceux rencontrés en amont. Globalement plus secs, les terrains acidiphiles se déclinent sous diverses formations selon la pédologie, le faciès et l'exposition. La basse vallée du Lesme présente en effet des affleurements de sable, des éboulis de grès, et même des sols remaniés intéressants par leur caractère pionnier. Les pentes très raides par endroits sont plus sèches que le fond qui, parfois très ombragé, devient humide, malgré un sol drainant.

La première partie (entre la D23 et le chemin de la Brèche à la Poule) est particulièrement riche avec une abondance d'espèces rares autour de la Ligne du Courant. On remarque d'abord dans le fond mésophile à l'humus un peu plus doux que par la suite, des espèces sylvatiques nécessitant un bon éclaircissement : la gnaphale des bois (*Omalotheca sylvatica*), l'épervière lisse (*Hieracium laevigatum*) ou la raiponce en épis (*Phyteuma spicata*). Le haut de la ligne du courant est beaucoup plus sec et plus siliceux, ces conditions permettent l'accueil de plusieurs touffes d'une graminée en grande raréfaction, notée comme exceptionnelle et gravement menacée d'extinction par la liste rouge régionale de l'UICN : le nard raide (*Nardus stricta*). Cette zone à tendance sableuse est aussi l'habitat de l'herniaire glabre (*Herniaria glabra*), omniprésente sur le chemin sur plusieurs dizaines de mètres de longueur, et la spergulaire rouge (*Spergularia rubra*).

Le site suivant est situé le long du GR 22, c'est une vaste lande à callune, mais qui récemment reboisée en pin sylvestre est menacée à terme.

Au niveau du lieu-dit les Fosses Jumelles les pentes sont particulièrement raides et des rochers affleurent, c'est un milieu xérique et c'est la lande à callune et à fougère qui le colonise.

À l'arrivée de la Ligne de Lierru, une vaste place ouverte au sol remanié offre un habitat pionnier qui voit se développer une population très importante de l'herniaire glabre (*Herniaria glabra*) considérée comme très rare par la liste rouge de l'UICN et le gaillet des rochers (*Galium saxatile*). On y trouve aussi la campanule étalée (*Campanula patula*) en lisière aux endroits plus frais.

Un peu plus loin on retrouve des pieds de la cardamine à bulbille, prouvant la continuité stationnelle pour cette espèce dans toute la vallée du Lesme.

Enfin juste avant l'étang de Conches la zone inclut "la vallée de la maison verte" et la "Pierre Chaumont" remarquables pour leurs groupements des pelouses siliceuses avec les canches caryophyllée et printanière (*Aira caryophylla* et *Aira praecox*),

la danthonie (*Danthonia decumbens*), la polygale à feuilles de serpolet (*Polygala serpyllifolia*), la fétuque hétérophylle (*Festuca heterophylla*), l'œillet velu (*Dianthus armeria*), la vulpie queue d'écureuil (*Vulpia bromoides*) peu courante et même un pied de la très rare épipactis brun rouge (*Epipactis atrorubens* ; espèce protégée en Haute-Normandie). C'est dans cette zone qu'un important pierrier d'éboulis constitue un milieu original et peu courant, habitat de cladonies, lichens d'intérêt botanique.

La vallée du Lesme se termine à l'étang de Conches en une prairie divisée en deux parties, une assez humide et l'autre plus sèche. La zone humide est caractérisée par des espèces telle que le roseau baldingère (*Phalaris arundinacea*), le cresson de fontaine (*Nasturtium officinale*) ou le gaillet fangeux (*Gallium uliginosum*), espèce déterminante. La présence du criquet ensanglanté (*Stethophyma grossum*) indique le bon état de santé écologique de ce type de prairie. La partie plus sèche accueille des espèces comme l'origan (*Origanum vulgare*), le salsifis des prés (*Tragopogon pratensis*) ou le thym serpolet (*Thymus praecox*). Cette prairie en queue d'étang de Conches est un site important pour la reproduction et le nourrissage des libellules, des orthoptères et des amphibiens, le martin-pêcheur y a aussi été observé.

En conclusion, la vallée du Lesme constitue une originalité dans le massif de Conches et de Breteuil en créant une rupture topographique et bio-géologique, donnant ainsi naissance à des milieux singuliers, diversifiés et peu communs. Elle héberge non seulement un grand nombre d'espèces patrimoniales, rares ou déterminantes que l'on ne retrouve, pour certaines, nulle part ailleurs sur l'ensemble du massif de Conches et de Breteuil ; mais elle est aussi par son calme (elle est en effet très peu exploitée) et sa continuité un corridor écologique important dans ce massif où beaucoup de parcelles sont clôturées, (sur)exploitées et parfois malheureusement appauvries dans une logique sylvicole et cynégétique. Ce lieu est de plus une station emblématique et un bastion pour la cardamine à bulbilles, espèce exceptionnelle, protégée en Haute-Normandie.

## 1.6 Compléments descriptifs

### 1.6.1 Mesures de protection

- Site inscrit au titre de la Directive Habitats (ZSC, SIC, PSIC)

#### *Commentaire sur les mesures de protection*

*aucun commentaire*

### 1.6.2 Activités humaines

- Agriculture
- Sylviculture
- Elevage
- Tourisme et loisirs

#### *Commentaire sur les activités humaines*

*aucun commentaire*

### 1.6.3 Géomorphologie

- Rivière, fleuve
- Etang
- Vallée
- Eboulis

#### *Commentaire sur la géomorphologie*

*aucun commentaire*

### 1.6.4 Statut de propriété

- Indéterminé

#### *Commentaire sur le statut de propriété*

*aucun commentaire*

## 2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

### Patrimoniaux

### Fonctionnels

### Complémentaires

- Ecologique
- Faunistique
- Insectes
- Floristique
- Phanérogames

#### *Commentaire sur les intérêts*

*aucun commentaire*

## 3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats

#### *Commentaire sur les critères de délimitation de la zone*

*aucun commentaire*

## 4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Modification du fonctionnement hydraulique	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Mises en culture, travaux du sol	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Traitements de fertilisation et pesticides	Intérieur	Indéterminé	Potentiel

#### *Commentaire sur les facteurs*

A cause de la pression agricole, les prairies en bordure de la vallée disparaissent entraînant une altération du caractère humide de l'ensemble. Des travaux d'aménagement d'ouvrages de lutte contre les inondations risquent également de perturber la physionomie et le fonctionnement de cette ancienne vallée.

## 5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

### 5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Algues</li> <li>- Amphibiens</li> <li>- Autre Faunes</li> <li>- Bryophytes</li> <li>- Lichens</li> <li>- Mammifères</li> <li>- Oiseaux</li> <li>- Poissons</li> <li>- Ptéridophytes</li> <li>- Reptiles</li> <li>- Mollusques</li> <li>- Crustacés</li> <li>- Arachnides</li> <li>- Myriapodes</li> <li>- Odonates</li> <li>- Coléoptères</li> <li>- Diptères</li> <li>- Hyménoptères</li> <li>- Autres ordres d'Hexapodes</li> <li>- Hémiptères</li> <li>- Ascomycètes</li> <li>- Basidiomycètes</li> <li>- Autres Fonges</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Phanérogames</li> <li>- Orthoptères</li> <li>- Lépidoptères</li> </ul>		

### 5.2 Habitats

## 6. HABITATS

### 6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	<i>24.1 Lits des rivières</i>		Informateur : STALLEGGER P.		2008
	<i>86.2 Villages</i>		Informateur : STALLEGGER P.		2008
	<i>31.8 Fourrés</i>		Informateur : STALLEGGER P.		2008
	<i>34.4 Lisières (ou ourlets) forestières thermophiles</i>		Informateur : STALLEGGER P.		2008
	<i>35.2 Pelouses siliceuses ouvertes médio- européennes</i>		Informateur : STALLEGGER P.		2008
	<i>37.1 Communautés à Reine des prés et communautés associées</i>		Informateur : STALLEGGER P.		2008

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	37.2 <i>Prairies humides eutrophes</i>		Informateur : STALLEGGER P.		2008
	37.7 <i>Lisières humides à grandes herbes</i>		Informateur : STALLEGGER P.		2008
	38.1 <i>Pâtures mésophiles</i>		Informateur : STALLEGGER P.		2008
	38.2 <i>Prairies de fauche de basse altitude</i>		Informateur : STALLEGGER P.		2008
	41.2 <i>Chênaies-charmaies</i>		Informateur : STALLEGGER P.		2008
	42.5 <i>Forêts de Pins sylvestres</i>		Informateur : STALLEGGER P.		2008
	44.3 <i>Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens</i>		Informateur : STALLEGGER P.		2008
	82 <i>Cultures</i>		Informateur : STALLEGGER P.		2008
	83.31 <i>Plantations de conifères</i>		Informateur : STALLEGGER P.		2008
	83.32 <i>Plantations d'arbres feuillus</i>		Informateur : STALLEGGER P.		2008
	84.2 <i>Bordures de haies</i>		Informateur : STALLEGGER P.		2008
	84.3 <i>Petits bois, bosquets</i>		Informateur : STALLEGGER P.		2008
	31.22 <i>Landes sub-atlantiques à Genêt et Callune</i>		Informateur : STALLEGGER P.		2008

## 6.2 Habitats autres

*Non renseigné*

## 6.3 Habitats périphériques

*Non renseigné*

## 6.4 Commentaire sur les habitats

*aucun commentaire*

## 7. ESPECES

### 7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Lépidoptères	53878	<i>Argynnis paphia</i> (Linnaeus, 1758)	Tabac d'Espagne (Le), Nacré vert (Le), Barre argentée (La), Empereur (L')	Reproduction indéterminée	Informateur : STALLEGGER P.				2008
Orthoptères	65487	<i>Stethophyma grossum</i> (Linnaeus, 1758)	Criquet ensanglanté, Œdipode ensanglantée	Reproduction indéterminée	Informateur : STALLEGGER P.				2008
Phanérogames	79921	<i>Achillea ptarmica</i> L., 1753	Achillée sternutatoire, Herbe à éternuer, Achillée ptarmique	Reproduction certaine ou probable	Informateur : STALLEGGER P.				2008
	80590	<i>Agrostis canina</i> L., 1753	Agrostide des chiens	Reproduction certaine ou probable	Informateur : STALLEGGER P.				2008
	80857	<i>Aira caryophyllea</i> L., 1753	Canche caryophillée	Reproduction certaine ou probable	Informateur : STALLEGGER P.				2008
	83160	<i>Aphanes australis</i> Rydb., 1908	Alchémille oubliée, Alchémille à petits fruits	Reproduction certaine ou probable	Informateur : STALLEGGER P.				2008
	86732	<i>Bromus racemosus</i> L., 1762	Brome en grappe	Reproduction certaine ou probable	Informateur : STALLEGGER P.				2008
	87690	<i>Campanula patula</i> L., 1753	Campanule étoilée, Campanule étalée	Reproduction certaine ou probable	Informateur : STALLEGGER P.				2008



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	87905	<i>Cardamine bulbifera</i> (L.) Crantz, 1769	<i>Cardamine à bulbilles, Dentaire à bulbilles, Dentaire bulbifère</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : STALLEGGER P.				2008
	88742	<i>Carex ovalis</i> Gooden., 1794	<i>Laïche Patte-de-lièvre, Laïche des lièvres</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : STALLEGGER P.				2008
	92242	<i>Conopodium majus</i> (Gouan) Loret, 1886	<i>Conopode dénudé, Grand Conopode</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : STALLEGGER P.				2008
	94266	<i>Dactylorhiza maculata</i> (L.) Soó, 1962	<i>Orchis tacheté, Orchis maculé</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : STALLEGGER P.				2008
	133721	<i>Danthonia decumbens</i> subsp. <i>decumbens</i> (L.) DC., 1805	<i>Sieglingie retombante</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : STALLEGGER P.				2008
	94693	<i>Dianthus armeria</i> L., 1753	<i>Oeillet velu, Armoirie, Oeillet à bouquet</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : STALLEGGER P.				2008
	96432	<i>Epipactis atrorubens</i> (Hoffm.) Besser, 1809	<i>Épipactis rouge sombre, Épipactis brun rouge, Épipactis pourpre noirâtre, Helléborine rouge</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : STALLEGGER P.				2008
	99529	<i>Galium saxatile</i> L., 1753	<i>Gaillet du Harz, Gaillet des rochers</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : STALLEGGER P.				2008
	99570	<i>Galium uliginosum</i> L., 1753	<i>Gaillet aquatique, Gaillet fangeux</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : STALLEGGER P.				2008
	101411	<i>Herniaria glabra</i> L., 1753	<i>Herniaire glabre, Herniole</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : STALLEGGER P.				2008

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	102115	<i>Hieracium laevigatum</i> Willd., 1803	Épervière lisse	Reproduction certaine ou probable	Informateur : STALLEGGER P.				2008
	103027	<i>Hottonia palustris</i> L., 1753	Hottonie des marais, Millefeuille aquatique	Reproduction certaine ou probable	Informateur : STALLEGGER P.				2008
	137506	<i>Luzula multiflora</i> subsp. <i>congesta</i> (Thuill.) Arcang., 1882	Luzule à inflorescences denses	Reproduction certaine ou probable	Informateur : STALLEGGER P.				2008
	107115	<i>Lythrum portula</i> (L.) D.A.Webb, 1967	Pourpier d'eau	Reproduction certaine ou probable	Informateur : STALLEGGER P.				2008
	109366	<i>Nardus stricta</i> L., 1753	Nard raide, Poil-de-bouc	Reproduction certaine ou probable	Informateur : STALLEGGER P.				2008
	109898	<i>Oenanthe silaifolia</i> M.Bieb., 1819	Oenanthe à feuilles de Siläus, Oenanthe intermédiaire	Reproduction certaine ou probable	Informateur : STALLEGGER P.				2008
	110064	<i>Omalotheca sylvatica</i> (L.) Sch.Bip. & F.W.Schultz, 1861	Gnaphale des forêts	Reproduction certaine ou probable	Informateur : STALLEGGER P.				2008
	113407	<i>Phyteuma spicatum</i> L., 1753	Raiponce en épi	Reproduction certaine ou probable	Informateur : STALLEGGER P.				2008
	114589	<i>Polygala serpyllifolia</i> Hose, 1797	Polygala à feuilles de serpollet, Polygala couché	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDAT J.				2008
	114664	<i>Polygonum bistorta</i> L.	Langue de Bœuf	Reproduction certaine ou probable	Informateur : STALLEGGER P.				2008
	115407	<i>Potentilla argentea</i> L., 1753	Potentille argentée	Reproduction certaine ou probable	Informateur : STALLEGGER P.				2008

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	121065	<i>Saxifraga granulata</i> L., 1753	<i>Saxifrage granulé, Herbe à la gravelle</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : STALLEGGER P.				2008
	159831	<i>Senecio aquaticus</i> Hill, 1761	<i>Séneçon aquatique</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : STALLEGGER P.				2008
	123367	<i>Silaum silaus</i> (L.) Schinz & Thell., 1915	<i>Silaüs des prés, Cumin des prés</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : STALLEGGER P.				2008
	124578	<i>Spergularia rubra</i> (L.) J.Presl & C.Presl, 1819	<i>Sabline rouge</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : STALLEGGER P.				2008
	128062	<i>Typha angustifolia</i> L., 1753	<i>Massette à feuilles étroites</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : STALLEGGER P.				2008
	129997	<i>Vulpia bromoides</i> (L.) Gray, 1821	<i>Vulpie queue-d'écureuil, Vulpie faux Brome</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : STALLEGGER P.				2008

## 7.2 Espèces autres

Non renseigné

### 7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Angiospermes	94693	<i>Dianthus armeria L., 1753</i>	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire ( <a href="#">lien</a> )

## 8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

## 9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	BARDAT J.		
	STALLEGGER P.		